

## Le diplôme universitaire est la clé du succès des jeunes en situation de handicap

par Maria Barile, Catherine Fichten, Mary Jorgensen et Mai Nhu Nguyen  
du Réseau de Recherche Adaptech



Trouver un emploi après la fin des études est une inquiétude importante pour tous les étudiants de niveau collégial et universitaire. Mais quelle est la situation d'emploi pour les étudiants en situation de handicap physique, tels que les utilisateurs de fauteuils roulants? C'est une problématique pertinente, car, dans la communauté des personnes en situation de handicap, ainsi que dans la société en général, la tendance populaire porte à croire que les générations précédentes faisaient face à un taux de chômage élevé.

Est-ce que les diplômés en situation de handicap physique d'aujourd'hui trouvent un emploi après leurs études? C'est la question principale que s'est posée le Réseau de Recherche Adaptech dans une

étude récente sur les expériences d'étudiants post-secondaires ayant un handicap physique (ex. : défini par l'utilisation d'une canne ou de béquilles, d'un fauteuil roulant, d'un triporteur ou d'un quadriporteur). Il y avait deux groupes de participants : les diplômés récents (ceux qui ont terminé leurs études au courant des deux dernières années) et les décrocheurs récents (ceux qui ont abandonné leurs études au courant des deux dernières années).

Dans la communauté des personnes en situation de handicap et dans la société en général, il existe une croyance populaire selon laquelle le « handicap physique » entrave la recherche d'emploi. Dans une certaine mesure, c'était vrai dans les années 1980, quand l'environnement et l'absence de technologies adaptatives posaient obstacle à l'accessibilité à l'emploi. Souvent, des personnes ont été convoquées en entrevue pour s'apercevoir qu'il y avait trois marches à l'intérieur ou à l'extérieur de l'immeuble. Dans d'autres cas, des personnes ont été informées que leur handicap poserait un danger pour les autres employés (en étant un « risque d'incendie » entre autres). D'autres se sont vu refuser une entrevue, car l'intervieweur présumait qu'elles ne pourraient pas accomplir certaines tâches avec une limitation à un bras par exemple. Trente ans plus tard, est-ce que tout cela est vrai?

Parmi les 33 personnes en situation de handicap physique qui ont participé à l'étude, 17 sont des femmes et 16 sont des hommes. Leur âge moyen est de 26 ans.

- Quatre personnes ne faisaient pas partie de la population active – pour diverses raisons, elles n'avaient pas d'emploi ou n'en cherchaient pas au moment de remplir le questionnaire.



- Vingt-deux des 29 personnes restantes (76 %, ceux qui faisaient partie de la population active) avaient un emploi : 14 travaillaient à temps plein, six à temps partiel et deux ont accepté un emploi qu'elles n'avaient pas commencé au moment de remplir le questionnaire.
- Sept personnes étaient au chômage (24 %), mais désiraient travailler et étaient à la recherche d'un emploi.

Parmi les vingt personnes qui avaient déjà un emploi, 14 travaillaient dans des secteurs « très reliés » à leurs études. Quatre affirmaient que leur emploi actuel est « partiellement relié » à leurs études et seulement deux ont indiqué que leur emploi n'est « pas relié » à leurs études.

La satisfaction au travail est importante pour tous les travailleurs, y compris les personnes en situation de handicap physique. Le fait que 40 % de notre échantillon soient « très satisfaits » et 45 % soient « satisfaits » de leur emploi est une bonne nouvelle. Seulement 3 % étaient « insatisfaits » et personne n'était « très insatisfait ».

Malgré la petite taille de notre échantillon, les résultats montrent qu'aujourd'hui, les occasions d'emploi pour les diplômés postsecondaires récents en situation de handicap sont meilleures qu'autrefois, avec son « taux de chômage de 70 % » souvent cité. Cela devrait être changé pour « un taux d'emploi de plus de 70 % »!



C'est avec une grande peine que nous avons appris le décès de Maria Barile le 24 juillet dernier. Maria était impliquée depuis les tout premiers débuts dans la création et le développement d'un centre de vie autonome à Montréal. Au fil des années, elle est demeurée très active en tant que membre et alliée de VA-M. Elle était toujours disponible pour contribuer à notre organisme en créant et en animant des ateliers sur, notamment, la vie autonome, l'estime de soi et la santé ainsi que pour nous conseiller à tous les niveaux sur des dossiers tels que l'accessibilité et la communication adaptée.

La notion d'empowerment était innée en Maria : elle a œuvré sans relâche pendant des années pour promouvoir la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap dans toutes les sphères de la vie. Elle s'est consacrée à plusieurs causes à nos côtés et aux côtés des nombreux organismes avec lesquels elle a collaboré. Notamment, elle prônait l'embauche de personnes handicapées dans la communauté montréalaise et pancanadienne

des personnes en situation de handicap.

Elle était un pilier pour nous tous et elle va beaucoup nous manquer. Nous offrons nos plus profondes sympathies à sa famille et à ses amis.▪